

***La Pensée d'Ailleurs***  
***Pour une reconstruction de la forme scolaire***

URL : <https://ouvroir.fr/lpa/>

## **Présentation de la revue**

**Mots-clés :** Sciences de l'éducation et de la formation ; transdisciplinarité ; forme scolaire d'éducation ; reconstruction ; pensée critique

### **1. Genèse du projet**

#### **Origine du projet (2013-2017)**

L'équipe *Normes & valeurs* (axe 2) du Laboratoire Interuniversitaire de Sciences de l'Éducation et de la Communication (LISEC - UR2310) a créé en 2013 un « Carnet de recherche » de l'équipe, nommé *Cahiers NeV*, coordonné par Xavier Riondet et publié sur le site du LISEC entre 2013 et 2017. Il s'agissait de valoriser les travaux originaux de cette équipe créée en 2007 par Eirick Prairat, en leur donnant accès à un espace de diffusion. *Les Cahiers NeV* ont ainsi contribué à faire connaître, auprès de la communauté scientifique de la 70<sup>e</sup> section du CNU, les travaux de cette équipe de recherche. Le projet évolua et il fut décidé en 2018 de créer une jeune revue aux objectifs plus larges, dont le prototype fut publié en 2019 sous le titre *La Pensée d'Ailleurs*.

#### **Évolution du projet (2018-2022)**

La jeune revue, produisant un numéro par an, s'est caractérisée par le fait de soutenir des travaux de nature transdisciplinaire qui font dialoguer des approches principalement philosophique, historique, didactique et psychanalytique en rapport avec la *forme scolaire d'éducation*. Il s'agit d'un espace de publication dans lequel interroger les formes de transmission de la culture. La revue ne s'adressait pas seulement aux chercheurs de la 70<sup>e</sup> section mais s'ouvrait aux autres sections (à l'image de la constitution du comité scientifique), et cherchait à intéresser également les professionnels praticiens dans ce champ. Toujours publiée sur le site du LISEC, elle a sollicité des études qui assument une dimension critique dans le rapport à l'histoire, aux institutions et aux pratiques d'enseignement, d'éducation, de formation.

#### **Diffusion de la nouvelle revue en ligne (2022-2026)**

À partir de 2022, la diffusion a été assurée dans le cadre de la Pépinière d'Accompagnement des Revues vers l'Édition Ouverte (PARÉO) sur le site de L'Ouvroir (pôle de soutien à l'édition de revues en SHS à l'université de Strasbourg). PARÉO "accompagne les jeunes revues vers l'édition ouverte en plaçant l'évaluation des articles par les pairs au cœur de sa politique éditoriale". Les premiers numéros de *La Pensée d'Ailleurs*, d'abord diffusés en PDF sur le site du laboratoire LISEC, sont devenus disponibles en ligne. La revue ne dépendait plus directement d'un laboratoire particulier ni d'une aire géographique limitée. Un Bureau de la revue s'est constitué (Henri Louis Go, Frédérique-Marie Prot et Nicolas Kœssler) au sein d'un

Comité de rédaction élargi, en prenant contact avec des chercheurs susceptibles d’être intéressés par ce projet. Le critère était de regrouper des chercheurs et jeunes chercheurs de diverses universités, travaillant sur divers objets, avec divers cadres théoriques et méthodologiques mais ayant en commun de mener une réflexion critique sur la *forme scolaire d’éducation*. Les membres du Comité de rédaction ont sollicité une diversité de chercheurs qui pourraient accepter de soutenir ce projet, en intégrant un Comité scientifique international, dont la fonction est d’offrir un appui scientifique au Comité de rédaction et d’offrir une lisibilité du caractère transdisciplinaire du projet intellectuel. Une liste d’experts (confidentielle afin d’éviter les conflits d’intérêts) a également été constituée en sollicitant individuellement des chercheurs de différents domaines susceptibles d’accepter d’expertiser des articles soumis, en fonction de leurs spécialités. Depuis novembre 2022, la revue est portée par l’Association de recherche pour reconstruire l’école (ARRE) qui est l’entité éditrice. Le Comité de rédaction s’est doté d’un outil *Framapad* à usage interne, où toute son activité est consignée, et se dote chaque année d’un *Digipad* où tout le processus d’expertise est géré. Tous les documents sont archivés dans un dossier numérique. Il a fonctionné ainsi pendant 3 ans (chaque membre pouvant en sortir s’il le souhaite en informant le Comité de rédaction qui aurait alors à le remplacer). Après ces 3 ans, le Comité de rédaction devait s’exprimer sur son éventuel renouvellement partiel et sur la fonction de direction de la revue au cours d’une assemblée générale de l’ARRE (convoquée le 20 avril 2026), où les statuts ont été actualisés.

## 2. Ligne éditoriale de la revue

### Politique scientifique

La direction de la revue (le Bureau) se porte garante de sa politique scientifique. Il est parfois difficile de parvenir à faire publier un article dans les revues de sciences de l’éducation et de la formation, qui sont en nombre insuffisant par rapport à la masse de chercheurs en éducation. En outre, beaucoup de revues sont portées par des lignes éditoriales disciplinaires. *La Pensée d’Ailleurs* souhaite offrir un nouvel espace de publication possible aux chercheurs et jeunes chercheurs. L’accueil des soumissions se fait sur la base d’une ligne éditoriale qui assume un positionnement critique dans le champ de l’éducation, en tant qu’elle prône une *reconstruction de la forme scolaire d’éducation* (Go et Prot, 2023). À ce titre, la revue entend dépasser le dualisme qui divise les praticiens d’un côté et les théoriciens de l’autre, en analysant le plus possible, et *en coopération*, les pratiques effectives des *connaisseurs-pratiques*. La revue est un incubateur de réflexions, de propositions et d’analyses dont l’enjeu consiste à diversifier les niveaux et les types d’expertise pour penser l’éducation au prisme des enjeux actuels de *transitions*, qu’elles soient sociales, écologiques, politiques (participation de la population, démocratisation de l’accès aux arts et à la culture, paysages, écologie).

### Politique éditoriale, public visé

L’équipe de direction s’efforce de construire progressivement une revue internationale de haut niveau scientifique et d’accès gratuit, en favorisant les réflexions sur une question traitée par peu de revues de sciences de l’éducation – étant donné que la visée de cette revue est de diffuser des articles de recherche originaux directement ou indirectement liés à la *reconstruction de la forme scolaire d’éducation*, dans le cadre de ses institutions comme de ses pratiques. Tout

article soumis est d'abord examiné par le Bureau de la revue qui décide s'il manifeste un degré suffisant d'originalité et de cohérence avec la ligne éditoriale pour être expertisé ou non. Les articles sont publiés de préférence en français, mais il est possible dans certains cas, si l'auteur le demande, de publier en anglais – si le Comité de rédaction se prononce favorablement. La revue s'adresse à la communauté des chercheurs, mais également aux professionnels praticiens du champ, ainsi qu'aux doctorants et étudiants. En outre, la revue se positionne sur les questions du *dialogue science avec et pour la société*, en proposant, parallèlement aux numéros, des podcasts audios qui accompagnent les dossiers thématiques en intégrant des acteurs de la société.

### **Autonomisation de la revue**

Articulée en 2025 au projet CELEST (*Center for interdiscipLinary rEsearch and expertiSe on Transitions*), *La Pensée d'Ailleurs* est soutenue par la Direction de la documentation de l'université de Lorraine en tant que revue *Diamond Open Access* (DOA), revue en accès ouvert qui ne pratique pas d'APC (*Articles Processing Charges*) : la publication est gratuite pour les auteurs, la consultation gratuite pour les lecteurs ; les contributions sont revues par les pairs et les auteurs conservent les droits sur leur texte. La revue dispose des moyens pour son autonomisation en préparant sa candidature à *OpenEdition* et sa candidature à devenir revue classée par la 70<sup>e</sup> section du CNU. Son Comité de rédaction a travaillé en 2026 à ces candidatures, ainsi qu'à DOAJ (*Directory of Open Access Journals*).

## **3. Description de la revue**

### **Composition de chaque numéro (un numéro par an en octobre)**

- *Éditorial*
- *Dossier thématique (avec appel à contribution ouvert)*
- *Articles Varia*
  - Articles courts (environ 20000 signes espaces compris)
  - Articles classiques (environ 35000 signes espaces compris)
  - Articles longs (environ 60000 signes espaces compris)
- *Recensions d'ouvrages (récents ou plus anciens)*
  - Recensions courtes (5000 signes espaces compris)
  - Recensions classiques (10000 signes espaces compris)
  - Recensions longues (20000 signes espaces compris)
- *Entretien (avec une personnalité du champ de l'éducation)*
- *Dossier filé « Cliniques freinetiennes »*
- *Fenêtre (événements en lien avec LPA)*
- *Podcast audio (en lien avec les dossiers thématiques)*

*Nota bene* : des articles dans un format plus important pourront, à titre exceptionnel, être acceptés.

### **Domaine disciplinaire de la revue**

Sciences de l'éducation et de la formation (Section 70 du CNU). En sciences de l'éducation et de la formation, les disciplines contributives sont nombreuses (philosophie, anthropologie,

sociologie, psychologie, histoire, géographie, littérature, didactique, psychanalyse...), et *La Pensée d'Ailleurs* privilégie les réflexions transdisciplinaires. Elle accueille une diversité de méthodologies de recherche qui peuvent être liées aux spécificités de l'enquête sur archives, sur corpus ou sur textes, dans un paradigme indiciare, ou encore des méthodologies liées à des études empiriques de terrain avec un outillage ethnographique – notamment en Théorie de l'action conjointe en didactique (TACD) –, présentant divers types de documents iconographiques, appuyées également sur des techniques d'entretiens, de questionnaires, d'études de cas, etc.

### **Langue principale de publication**

Langue française, mais possibilité de publication en langue étrangère, principalement l'anglais. Si les auteurs ont besoin d'utiliser des jeux de caractères particuliers (ex. : caractères non latins, signes phonétiques, formules mathématiques, équations, etc.), ils doivent le signaler au Comité de rédaction.

### **Organisation et fréquence de parution**

Depuis sa création en 2019, la revue présente un numéro par an, au mois d'octobre. Le Comité de rédaction se réunit de façon formelle environ une fois par trimestre, et plus si nécessaire en fonction de ses besoins de concertation. Les membres du Comité de rédaction sont également en lien régulier par *email*, et par téléphone. Chaque année, le Comité de rédaction détermine la thématique du prochain dossier à venir, et se concertent sur deux ou trois questions de dossiers possibles pour les années à venir. L'appel à contribution est diffusé environ seize mois avant parution dans tous les réseaux du champ de l'éducation et de la formation. Une date limite est annoncée pour la soumission des textes complets de contributions. Cette date se situe environ huit mois avant la parution du numéro. Deux formes ont été expérimentées par le Comité de rédaction : 1) envoi direct de l'article complet en feuille de style ; 2) envoi d'un résumé d'une page avec mots-clés et 3 à 5 références. Selon le Comité de rédaction, les deux formes ont montré des avantages et des inconvénients. Deux difficultés principales sont formulées par les auteurs : 1) rédiger un texte complet qui risquerait de ne pas être publié ; 2) trouver le temps de rédiger le texte pour l'envoyer dans les délais impartis. Autre difficulté dans le cas de la demande d'envoi d'un résumé : si le projet de texte est accepté, il reste à écrire le texte complet, qui devra ensuite être évalué dans un délai assez court. Sur la base de son expérience, le Comité de rédaction s'est positionné désormais sur la demande d'un texte d'intention de 3000 signes à adresser au secrétariat avant la date butoir fixée chaque année.

## 4. Processus d'évaluation et d'édition

### Remarque liminaire

Cette revue publie des textes scientifiques originaux, exigeants et soignés, non publiés ou soumis simultanément à d'autres revues. Dès lors que l'article présente un intérêt au vu de la ligne éditoriale de la revue, l'article entre dans un processus d'expertise en double aveugle par deux spécialistes de son sujet, dont au moins un est extérieur au comité de rédaction. L'expertise vise un accompagnement de l'auteur de l'article pour lui proposer des pistes d'amélioration de son texte. Les recensions, les entretiens, le dossier filé et la fenêtre sont relus en interne par le Comité de rédaction.

Les textes reçus sont soumis à un détecteur anti-plagiat (*Compilatio*). Les informations contenues dans les manuscrits complets soumis pour publication doivent présenter la démarche et l'intérêt de la recherche menée. Dans le cas d'un travail sur du matériau empirique, la méthodologie, les résultats des recherches effectuées par les auteurs ainsi qu'une discussion objective de ces résultats et de leur importance seront mis en avant. Les données sous-jacentes doivent être présentées correctement.

### Processus d'expertise et d'édition pour le dossier thématique

#### *Phase n°1*

1) L'auteur envoie avant la date butoir un texte d'intention d'environ 3000 signes espaces incluses (avec un titre, de 3 à 5 mots-clés, et quelques références bibliographiques mais qui ne doivent pas permettre d'identifier le ou les auteurs du texte d'intention) au secrétariat de rédaction, dans la feuille de style. Si le texte ne respecte pas la feuille de style, il n'est pas accepté.

2) Le secrétaire (seul à connaître l'identité de l'auteur) anonymise le fichier et le fait suivre au Bureau de la revue ainsi qu'au(x) coordonnateur(s) du dossier, qui examinent sa recevabilité eu égard à la ligne éditoriale ainsi qu'à l'argumentaire diffusé.

3) Le Bureau et le coordonnateur du dossier décident si le résumé soumis est recevable ou non.

4) S'il n'est pas recevable, le secrétaire en informe l'auteur dans les meilleurs délais. Si le résumé est jugé recevable, le(s) coordonnateur(s) de dossier *chargé(s) de suivi* connaît alors l'identité de l'auteur, et s'adresse à lui pour lui rappeler à quelle date butoir son texte complet devra lui être communiqué.

#### *Phase n°2*

5) L'auteur envoie son article complet, dans la feuille de style, au coordonnateur *chargé de suivi*, et signale son ORCID s'il en a un – s'il n'en a pas, il peut le créer à partir du site <http://orcid.org/> (en cliquant sur la rubrique « Pour les chercheurs »). Le coordonnateur du dossier anonymise le texte et sollicite deux *relecteurs* dans la liste du Comité de lecture.

6) Une fois l'article étudié, les experts renseignent la fiche d'expertise qui leur a été communiquée, en vue de suggérer d'éventuelles pistes de travail pour améliorer le texte, et la renvoie au coordonnateur.

7) Lorsqu'il dispose des deux expertises, si elles sont contradictoires, le coordonnateur peut solliciter un troisième expert. Il rédige ensuite une fiche de synthèse qu'il renvoie à l'auteur.

8) L'auteur opère les modifications suggérées par les experts, et renvoie son texte au coordonnateur qui juge si ces modifications sont satisfaisantes en regard des expertises, ou s'il faut demander à l'auteur un complément d'améliorations – sur la foi des expertises –, jusqu'à décider, dans la limite de la date butoir, de la possibilité ou de l'impossibilité de publication. Les fiches d'expertise sont transmises au secrétaire qui les archive.

8) Le secrétaire informe l'auteur de l'acceptation – ou de l'éventuel refus définitif – de son article.

### *Phase n°3*

9) Les articles acceptés sont relus au sein du Comité de rédaction pour vérifier qu'il ne reste pas de coquilles ou d'anomalies dans les références.

10) Ils sont mis en forme dans un dossier par le coordonnateur et la direction qui le communiquent au maquettiste lorsque le numéro de revue est complet, pour entrer dans le processus éditorial (stylage et lodelage). Le délai minimum entre la réception de l'article complet et son éventuelle publication est environ de 8 mois. Une fois tous les articles définitifs reçus, un *éditorial* est rédigé par le(s) coordonnateur(s) de dossier.

## **Processus d'expertise et d'édition pour les *Varias***

### *Phase n°1*

1) L'auteur envoie avant la date butoir un texte d'intention d'environ 3000 signes espaces incluses (avec un titre, de 3 à 5 mots-clés, et quelques références bibliographiques mais qui ne doivent pas permettre d'identifier le ou les auteurs du texte d'intention) au secrétariat de rédaction, dans la feuille de style. Si le texte ne respecte pas la feuille de style, il n'est pas accepté.

2) Le secrétaire (seul à connaître l'identité de l'auteur) anonymise le fichier et le fait suivre au Bureau de la revue, qui examine sa recevabilité eu égard à la ligne éditoriale, sachant sur l'article peut concerner la rubrique *Varia*, ou l'une des autres rubriques de la revue.

3) Le Bureau décide si le résumé soumis est recevable ou non.

4) S'il n'est pas recevable, le secrétaire en informe l'auteur dans les meilleurs délais. Si le résumé est jugé recevable, la direction transmet le résumé à l'un des membres du Comité de rédaction : pour chaque numéro, un tableau est constitué pour désigner les membres du Comité de rédaction qui sont chargés du suivi de textes, en fonction de chaque rubrique concernée. Chaque *chargé de suivi* connaît alors l'identité de l'auteur, et s'adresse à lui pour lui rappeler à quelle date butoir son texte complet devra lui être communiqué.

### *Phase n°2*

5) L'auteur envoie son article complet, dans la feuille de style, à son *chargé de suivi*, et signale son ORCID s'il en a un – s'il n'en a pas, il peut le créer à partir du site <http://orcid.org/> (en cliquant sur la rubrique « Pour les chercheurs »). Le *chargé de suivi* anonymise le texte et sollicite deux *relecteurs* dans la liste du Comité de lecture.

6) Une fois l'article étudié, les experts renseignent la fiche d'expertise qui leur a été communiquée, en vue de suggérer d'éventuelles pistes de travail pour améliorer le texte, et la renvoie au *chargé de suivi*.

7) Lorsqu'il dispose des deux expertises, si elles sont contradictoires, le *chargé de suivi* peut solliciter un troisième expert. Il rédige ensuite une fiche de synthèse qu'il renvoie à l'auteur.

8) L’auteur opère les modifications suggérées par les experts, et renvoie son texte au *chargé de suivi* qui juge si ces modifications sont satisfaisantes en regard des expertises, ou s’il faut demander à l’auteur un complément d’améliorations – sur la foi des expertises –, jusqu’à décider, dans la limite de la date butoir, de la possibilité ou de l’impossibilité de publication. Les fiches d’expertise sont transmises au secrétaire qui les archive.

8) Le secrétaire informe l’auteur de l’acceptation – ou de l’éventuel refus définitif – de son article.

*Phase n°3*

9) Les articles acceptés sont relus au sein du Comité de rédaction pour vérifier qu’il ne reste pas de coquilles ou d’anomalies dans les références.

10) Ils sont mis en forme dans un dossier par la direction qui le communique au maquettiste lorsque le numéro de revue est complet, pour entrer dans le processus éditorial (stylage et lodelage). Le délai minimum entre la réception de l’article complet et son éventuelle publication est environ de 8 mois. Une fois tous les articles définitifs reçus, un *éditorial* est rédigé par des membres du Comité de rédaction.

**Tableau type de répartition annuelle des chargés de suivi**

Le Comité de rédaction s’est doté d’un tableau où sont réparties annuellement les responsabilités et les tâches de ses membres.

N° LPA	CHARGÉS DE SUIVI					
	1 ou 2 coordonnateurs de dossier	Les chargés des varia	1 ou 2 responsables des recensions	1 ou 2 responsables de l’entretien	3 responsables du dossier filé	1 ou 2 responsables de la fenêtre
Année x						
Année xx						
Année xxx						

Pour chaque numéro :

*Le coordonnateur de dossier* (chargé de suivi du dossier) écrit l’argumentaire de l’appel à contribution. Il assure le suivi des expertises de tous les articles du dossier et la relecture finale des articles avec le réajustement de la mise en page suivant la feuille de style avant envoi à l’ensemble du Comité de rédaction pour relecture finale du dossier.

*Chaque responsable d’article varia* (chargé de suivi de varia) assure la sollicitation des relecteurs, et le suivi de la relecture des articles (les navettes), la relecture et le réajustement de la mise en page avant envoi à l’ensemble du Comité de rédaction pour la relecture finale.

*Le responsable des recensions* (chargé de suivi des recensions) assure le suivi de la relecture des articles en interne par le Comité de rédaction, la relecture finale et le réajustement de la mise en page.

*Le responsable de l’entretien* (chargé de suivi de l’entretien) sollicite une personnalité en accord avec le Comité de rédaction, assure le suivi de la relecture en interne de l’entretien, et le réajustement de la mise en page.

*Les responsables du dossier filé* (chargés de suivi dossier filé) assurent la vie de cette rubrique, sollicitent d’éventuels rédacteurs dans le réseau des spécialistes de la pensée freinetienne, la relecture des articles en interne par le Comité de rédaction, et le réajustement de la mise en page.

*Le responsable de la fenêtre* (chargé de suivi de la fenêtre) enquête et recueille l'ensemble des événements à venir et passés en lien avec LPA pour qu'en soit constitué un court récit mis dans la feuille de style, organise la relecture en interne par le Comité de rédaction et le réajustement de la mise en page.

### **Remarque importante sur le travail d'expertise**

Le travail d'expertise est un aspect original de la ligne éditoriale de *La Pensée d'Ailleurs*. Ce travail est une forme de coopération entre les relecteurs et les auteurs, visant à faire évoluer le texte initialement proposé jusqu'à sa possible publication. *La Pensée d'Ailleurs* cherche à être un espace de travail scientifique constructif et coopératif, d'où l'extrême importance accordée au soin des expertises. Les relecteurs sollicités reçoivent l'article accompagné d'une fiche d'expertise et d'un texte de recommandation (disponibles sur le site de la revue). Ils sont invités à lire la Charte éthique de la revue disponible sur le site. La participation au Comité de rédaction, au Comité scientifique ou au Comité de lecture n'interdit pas de soumettre à *La Pensée d'Ailleurs* des articles pour publication. Dans ce cas, les articles sont adressés au secrétaire de rédaction qui anonymise l'article et ne l'adresse pas à l'éventuel auteur membre du Comité de rédaction.

### **Normes rédactionnelles**

Il est exigé des auteurs que leur article soit transmis dans la feuille de style de la revue, en respectant les normes APA dans leur dernière version. La plus grande qualité rédactionnelle est attendue, ainsi que la rigueur argumentative dès la première phase de soumission qui est celle du résumé d'intention. Chaque numéro de *La Pensée d'Ailleurs* est constitué d'un ensemble d'articles de tailles différentes. Certains sont rassemblés en un dossier thématique sur la base d'un appel à contribution (avec argumentaire lancé un an à l'avance), et d'autres dans la rubrique *Varia*. La revue propose également une rubrique de recensions plus ou moins développées, ainsi qu'une rubrique présentant un entretien sur les travaux d'un chercheur invité, un dossier filé (*Cliniques freinetiennes*), et une fenêtre sur des événements scientifiques en lien avec la revue.

### **Politique éthique (voir sur le site la Charte éthique)**

La revue attend des auteurs la plus grande sincérité dans leur travail. Cela signifie en particulier que les textes sont des inédits, qu'ils ne constituent ni de l'autoplégat, ni du plagiat. Toutes les sources utilisées par les auteurs doivent être clairement référencées. La revue s'efforce d'éviter tout conflit d'intérêt dans l'expertise des textes, en mettant en place des procédures d'anonymat. Le Comité de rédaction, compte tenu de l'inscription de la revue dans un champ qui ne nécessite aucunement le recours à l'Intelligence Artificielle, s'est prononcé *contre tout usage de l'IA dans la rédaction des articles soumis*. Cette information figure sur le site sous la forme d'un logo. Toute proposition d'article dont la rédaction serait due en tout ou en partie à une intelligence artificielle générative serait immédiatement écartée.